



La stratégie du FCP consiste principalement à détenir des obligations qui seront portées jusqu'à leur échéance. Le processus d'investissement repose sur une analyse de l'environnement économique global à moyen terme, l'identification de secteurs d'activité et des émetteurs, et la sélection des instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques techniques.

Le FCP a pour objectif d'au moins égaler la performance de son indicateur de référence sur une période d'au moins 2 ans.

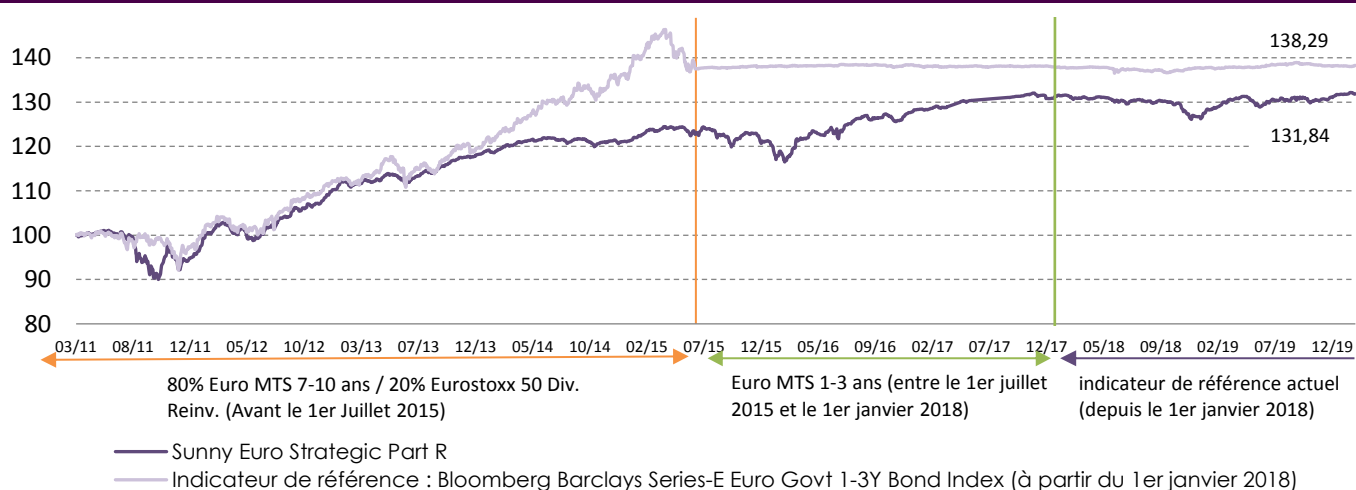
Gérants : Jacques Cadenat / Kévin Gameiro

Données chiffrées au 31/01/2020

Actif sous gestion :	256 589 115 €	Taux actuariel brut estimé du portefeuille obligataire :	2,97%
Actif de la part R :	213 206 639 €	Durée de vie estimée du portefeuille obligataire :	3,21
VL Part R :	131,84		

Performances (nettes de frais)	Depuis la création	1 mois	1 an glissant	2019	2018	2017	2016	5 ans glissant	Volatilité sur 1 an glissant
SUNNY EURO STRATEGIC R	31,84%	0,08%	2,61%	3,94%	-3,47%	2,76%	5,33%	8,07%	2,09%
Indicateur de référence	38,29%	0,11%	0,56%	0,39%	-0,09%	-0,39%	0,30%	-1,02%	0,59%

Evolution de la valeur liquidative depuis la création du fonds

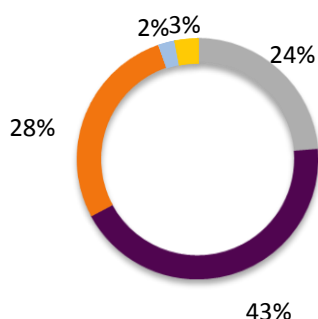


Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour rappel, son profil de risque ressort au niveau 3 sur une échelle de 7.

Zoom sur le poste obligations

Par notation

- BBB
- BB
- B
- CCC
- Non noté



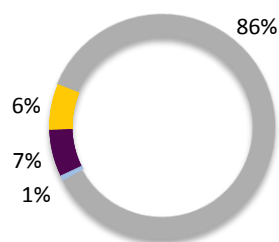
Par échéance

- < 3 ANS
- 3-7 ANS



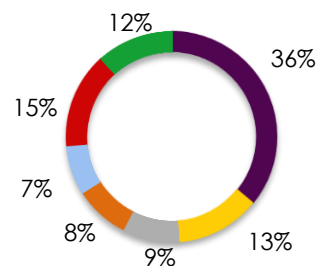
Par type d'obligation

- Obligation Taux Fixe
- Obligation Taux Variable / Revisable
- Obligation Convertible



Par zone géographique

- France
- Espagne
- Allemagne
- Pays Bas
- Italie
- Autres Union Européenne
- Autres hors U.E



Principales lignes (hors monétaire) en % de l'actif net

ARKEMA 2,75% PERP call 09/24	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,53%
GAS NATURAL 4,125% 11/65 call 22	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,43%
LOUIS DREYFUS 4% 12/20	OBLIG TAUX FIXE	2,36%
SES 4,625% 01/49 call 22	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,35%
AIR FRANCE 6,25% 12/49 call 20	OBLIG HYBRIDES CORPORATE	2,31%

Contributions principales à la performance sur le mois

Positive		Négative	
OHL 4,75% 03/22	0,09%	TRAVELEX 8% 05/22	-0,05%
CASINO 3,992% 01/49 call 24	0,05%	CMA CGM 7,75% 01/21	-0,03%
NEOPOST 3,375% 06/22 CV	0,05%	WALNUT 6,75% 08/24	-0,02%

Commentaire de gestion mensuel

Le fonds réalise une performance de +0.08% pour le premier mois de l'année, dans un contexte de marché marqué par un retour de la volatilité. Dans le détail, on pourrait découper le mois de janvier en deux parties. Sur la première quinzaine, les marchés ont continué « l'effet d'inertie » de la fin d'année dernière faisant fi des de la montée des tensions géopolitiques entre l'Iran et les Etats-Unis, et privilégiant les bonnes ventes au détail aux Etats-Unis et la matérialisation de l'accord sino-américain. Sur la deuxième moitié, les marchés ont pris une tendance baissière en se focalisant sur les impacts négatifs que peuvent générer la propagation du coronavirus.

Dans ce contexte, l'obligation OHL 4.75% 2022 continue de progresser sous l'effet d'un newsflow porteur dans le secteur (opération de M&A sur un Groupe semblable), et de l'obtention de deux contrats en République Tchèque pour 50 M€ au global (la dynamique sur la prise de nouvelles commandes prévaut est plus importante que le montant). CASINO 3.992% PERP/24, s'est repris grâce à un retour des flux acheteurs sur le titre (cf : commentaire de décembre 2019). Enfin, NEOPOST 3.375% PERP/22 a performé en raison du succès de la levée d'une nouvelle obligation 2.25% de maturité 2025 pour un montant de 325 M€, ce qui rend senior en maturité la souche que nous portons. Le produit de cette nouvelle émission a permis le remboursement de la souche 2021, illustrant ainsi la confiance des investisseurs dans la stratégie de la Société.

A l'inverse, TRAVELEX 8% 2022 a baissé du fait de deux raisons majeures : 1) une cyber attaque bloque l'activité normale de l'Entreprise qui est contrainte de geler son système informatique pour limiter la propagation du virus et 2) une défiance vis-à-vis de l'actionnaire du Groupe, le milliardaire B.R Sheffy, qui doit faire face à des ventes à découvert sur l'action de la Société NMC Health (dont il est le fondateur). Nous attendons la prochaine publication financière de l'Entreprise pour évaluer précisément les impacts de ces deux éléments. Le titre CMA CGM 7.75% 2021 et WALNUT 6.75% 2024 ont réagi négativement à l'émergence du coronavirus compte-tenu de leur exposition au continent asiatique.

Caractéristiques	Part R
Code ISIN	FR0010996629
Classification AMF/Durée de placement recommandée	Diversifié / Minimum 2 ans
Devise	Euro
Date de création	10 mars 2011
Indice de référence	Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 1-3Y Bond Index (coupons réinvestis)
Valorisation	Quotidienne
Modalité de souscription	Chaque jour avant 12 heures
Commissions de souscription	2% Maximum (Non acquis à l'OPCVM)
Frais de gestion	1,50 % TTC
Commissions de surperformance	20 % TTC au-delà de l'indicateur de référence
Dépositaire / Valorisateur	Société Générale / Société Générale Securities Services France

Contacts

Blaise Nicolet
 Directeur des partenariats
 01 80 27 18 60 / 06 08 89 31 60
 bnicolet@sunny-am.com

Christophe Tapia
 Directeur du Développement
 01 80 27 18 60 / 06 84 26 69 61
 ctapia@sunny-am.com

SUNNY ASSET MANAGEMENT - 129 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
 Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP-08000045
 S.A au capital de 1 000 000 € - RCS NANTERRE B 509 296 810



Document d'information à caractère informatif et non contractuel. Les informations fournies proviennent des meilleures sources, cependant Sunny AM ne saurait être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions qui pourraient subsister. Les investisseurs sont conviés à consulter avant toute souscription le DICI et le prospectus de l'OPCVM disponibles sur le site internet www.sunny-am.com. Ce document ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de Sunny AM.